

Délibération DEL-B-2025-002

## BUREAU COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 7 JANVIER 2025

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le sept janvier deux mille vingt-cinq, à 17h00, le Bureau Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 26 – Quorum : 14

**Présents (20)** : Pierre-Yves MAROLLEAU, Bruno BODIN, Cécile VRIGNAUD, Christine SOULARD, Joël BARRAUD, Johnny BROSSEAU, Pierre BUREAU, Yves CHOUTEAU, Nicole COTILLON, Dany GRELLIER, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Pascal LAGOGUEE, Thierry MAROLLEAU, François MARY, Emmanuelle MENARD, Claire PAULIC, Gilles PETRAUD, Dominique REGNIER, Anne-Marie REVEAU

**Pouvoirs (2)** : Jérôme BARON pouvoir à Christine SOULARD, Sébastien GRELLIER pouvoir à Johnny BROSSEAU

**Absents (6)** : Jérôme BARON, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Sébastien GRELLIER, Jean Claude METAIS, Claude POUSIN

**Date de convocation** : 30-12-2024

**Secrétaire de séance** : Marie JARRY

## RESSOURCES HUMAINES

### Tableau des effectifs – Modification année 2025 n°1 : création d'un poste

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui prévoit que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

**Vu** la délibération DEL-CC-2021-191 du conseil communautaire du 9 novembre 2021 par laquelle le conseil communautaire a délégué au bureau la gestion du tableau des effectifs : création, modification et suppression de postes pour lesquels les crédits sont inscrits au budget ;

**Considérant** la dernière mise à jour du tableau des effectifs au 26 novembre 2024 ;

Afin de permettre l'intégration d'un agent en détachement au sein de la Direction de la Petite Enfance, il y a lieu de créer le poste suivant.

Affectation	N° du poste CIRIL	Temps de travail	Filière	Poste à créer (Grade)
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS</b>				
Direction Petite Enfance	25118	35h	Médico-Sociale	Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle

**TOTAL :                    Nombre de poste : 1                    Soit ETP : 1**

**Le bureau communautaire est invité à :**

- **créer au tableau des effectifs le poste listé ci-dessus ;**
- **prendre en compte cette modification au tableau des effectifs à compter de sa date d'effet ;**
- **imputer les dépenses sur les budgets concernés ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

**Après en avoir délibéré,**

**Le bureau adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour extrait conforme,  
Le Président de la Communauté  
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,  
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le                    09 JAN. 2025

Notifié ou publié le                    09 JAN. 2025

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.



*(Handwritten signature of Pierre-Yves Marolleau)*